



U.T.S - U.G.T.G.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA SANTE

Pointe à Pitre, le 6 Août 2025

COMMUNIQUÉ DE L'UTS-UGTG

A PROPOS DE LA SITUATION DU SERVICE DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE – MARIE-GALANTE

DU 8 AU 13 AOUT, aucun médecin aux urgences : une mise en danger inacceptable de la Population.

La Section UTS-UGTG du Centre Hospitalier Sainte-Marie alerte solennellement la Population de Marie-Galante sur la gravité extrême de la situation sanitaire annoncée.

La direction du CHSM a confirmé, via un communiqué officiel, l'absence totale de médecin urgentiste aux urgences **entre le 8 et le 13 août 2025**. Cela signifie qu'en cas d'urgence médicale, aucune prise en charge sur place ne pourra être assurée par un médecin, ce qui représente une situation extrêmement préoccupante.

Cette période critique survient :

- * **dans un contexte de dégradation des conditions météorologiques, en pleine saison cyclonique ;**
- * **en plein cœur des festivités du mois d'août, où les risques d'accidents et d'urgences sont accrus.**

Si l'évacuation sanitaire par l'hélicoptère du SAMU peut permettre certains transferts, elle reste conditionnée à la météo et ne saurait se substituer à une présence médicale permanente sur l'île.

L'ARS RESTE SILENCIEUSE MALGRE NOS ALERTES !

Le Vendredi 4 Juillet 2025, une délégation de la Section UTS-UGTG a rencontré l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour exiger des mesures concrètes et immédiates, afin de favoriser l'installation et la prise de poste de médecins urgentistes à Marie-Galante.

À ce jour, l'ARS n'a donné aucune suite à cette rencontre. Ce silence est inacceptable, alors même que la situation sanitaire sur l'île se dégrade et que les besoins sont urgents.

Une responsabilité des autorités sanitaires

Les personnels hospitaliers restent pleinement engagés pour assurer un accueil de qualité à la Population. Mais ils ne peuvent, en aucun cas, remplacer un médecin urgentiste, dont la présence est indispensable à la sécurité des soins.

Il revient à l'ARS, à l'État et aux autorités de tutelle de prendre leurs responsabilités face à cette mise en danger évitable.

❖ NOUS EXIGEONS :

- * **la mobilisation immédiate de médecins disponibles pour garantir une présence effective aux urgences ;**
- * **la transparence sur les mesures envisagées ;**
- * **une réponse officielle à nos sollicitations du 4 juillet restées sans suite.**

LA SANTE DES MARIE-GALANTAIS.ES DOIT ETRE PROTEGEE !

La Section UTS-UGTG appelle la Population à se tenir informée, à rester vigilante et à s'opposer collectivement à toute forme d'abandon de notre Territoire en matière de santé.

Nous affirmons avec force : chaque habitant de Marie-Galante a droit à un accès sécurisé, équitable et permanent aux soins d'urgence.

*La Déléguée Syndicale UTS-UGTG Au Centre Hospitalier Sainte-Marie
Mathilde MANICORD TAILLEPIERRE - Contact : 0690.91.77.37*